

Compte-rendu du Conseil Municipal du 9 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 9 avril, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mesmin, dûment convoqué le 3 avril 2025, s'est réuni à 18h15, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Guy BOUCHAUD, Maire.

Présents : BOUCHAUD Guy, DURAND Jean-Pierre, JACQUET Annick, LABORIE Bernard, LEYMARIE Frédéric, MOHTASHAM ANSARY Damien, NOUHAUD Michel, NYS Audrey, Erika QUEMENEUR

Excusés : VOGEL Jean-Pierre donne son pouvoir à BOUCHAUD Guy, VAN DER GIJP Magdalena donne son pouvoir à Annick JACQUET

Secrétaire : Audrey NYS

ORDRE DU JOUR :

- 1- Validation du CR de la dernière réunion du Conseil Municipal
- 2- Affectation du résultat CFU 2024.
- 3- Vote des taxes locales 2025
- 4- Vote du budget primitif 2025
- 5- Vote participation école Payzac
- 6- Délibération pour demandes de subventions « Fonds Vert » Département, « FEDER » Europeet « Fonds de concours » Comcom
- 7- Affaires diverses : cérémonie 8 mai, marchés de pays, point travaux communaux, projet Valéco, projet Etang des forges, droit de préemption colline des Ages

Demande d'ajout à l'OJ : création d'un poste en CDD pour soutenir la gestion des locations des gîtes / Affectation du résultat 2024

1- Validation du CR de la dernière réunion du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal valide le précédent compte-rendu à l'unanimité.

2- Création d'un CDD pour la gestion estivale des gîtes

La saison 2025 s'annonce d'ores et déjà bien remplie. Nos locations sont quasi complètes entre le 15 juin et le 15 septembre. Le conseil municipal, considérant qu'il est nécessaire de recruter un personnel pour accroissement saisonnier d'activité pour l'accroissement du taux d'occupation des gîtes communaux. Cela représenterait un coût pour la commune d'environ 2500€.

Le temps de travail sera réparti sur les week-ends du vendredi au lundi inclus. Il nous faut quelqu'un de proche de la commune pour. Le maire a souhaité faire appel à un jeune de la commune qui puisse intervenir rapidement en cas de problème. Après examen des candidats, le Maire propose de recruter Rachel Tronche qui habite le hameau des Pagnons

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité le recrutement direct d'un agent contractuel pour accroissement saisonnier d'activité pour une période de 2 mois allant du 05 juillet au 5 septembre 2025 inclus.

Cet agent assurera des fonctions d'adjoint technique : gestion et entretien des gîtes communaux pour une durée hebdomadaire de service de 20 heures. La rémunération de l'agent sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement. Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Monsieur le Maire est chargé du recrutement de l'agent et habilité à ce titre à conclure un contrat d'engagement.

3- Affectation du résultat 2024

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité pour affecter le résultat bénéficiaire du CFU 2024 au budget 2025 c'est-à-dire :

- 130 311.32 € en investissement
- 188 299.62€ en fonctionnement

4- Taxes locales 2025

Le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de ne pas augmenter et de fixer les taux suivants pour l'année 2025 :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties = 37.81 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties = 61.21 %
- Taxe d'habitation résidences secondaires = 9.11 %

5- Vote du budget primitif 2025

Le Maire propose le budget primitif 2025, selon le nouveau référentiel M57.

Nos dotations globales ont augmenté (+15 000€) grâce à l'augmentation du nombre d'habitants (325 habitants suite au recensement 2019). Nos dotations vont augmenter graduellement suite au recensement de cette année, après validation progressive des chiffres.

Le budget de fonctionnement est établi sur la base de nos dépenses 2024 en tenant compte de l'augmentation des prix actuellement et des recettes prévisionnelles de nos gîtes.

Notre budget d'investissement inclut un emprunt de presque 212 000€ pour la rénovation de la mairie pour une enveloppe totale de 450 000€. Nous incluons aussi l'achat de la maison Wilson et de parcelles dans le bourg. Une enveloppe de 27 000€ est prévue pour nos travaux de voirie. Nous allons également rénover le garde-corps de la salle d'accueil pour 7 000€.

À noter : pour notre projet mairie, le Maire a entrepris les démarches pour obtenir des subventions de l'ordre de 200 000€, mais sans certitude de les obtenir, elles n'ont pas été incluses dans le budget 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- vote la proposition de budget 2025
- autorise Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires

à la mise en œuvre du budget 2025

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
OO2	résultat reporté		OO2	résultat reporté	188 299,62
O11	charges à caractère général	140 100,00	O13	atténuations de charges	0,00
O12	charges de personnel	117 400,00	70	redevance domaine public	7 000,00
O14	Atténuations de produits	12 289,00	73	Impôts et taxes	153 351,00
65	charges de gestion courante	47 800,00	74	Dotations - DGF ,,,	162 962,00
66	charges financières	1 832,50	75	loyers	41 200,00
67	charges exceptionnelles	1 000,00	76	Produits financiers	0,00
68	Restes à recouvrer	1 000,00	77	Produits exceptionnels	0,00
	TOTAL OP REELLES	321 421,50		TOTAL OP REELLES	552 812,62
023	Autofinancement	231 391,12	042	Op ordre de transfert entre sections	
042	Op ordre de transfert entre sections			722 Tx en régie	
	668 Indemnités de renégociation K			777 Subv d'invest transférées	
	68 Amortissements			79 Transfert de charges	
043	Op ordre en fonctionnement		043	Op ordre en fonctionnement	
	TOTAL OP D'ORDRE	231 391,12		TOTAL OP D'ORDRE	0,00
	TOTAL DEPENSES	552 812,62		TOTAL RECETTES	552 812,62
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
	Reprise des résultats 2024				
OO1	résultat reporté		OO1	résultat reporté	130 311,32
RAR Dép	restes à réaliser	45 600,00	RAR Rec.	restes à réaliser	5 000,00
		0,00	1068	Excédent affecté	
	TOTAL reprise des résultats	45 600,00		TOTAL reprise des résultats	135 311,32
	Opération financières :				
1641	Capital emprunts	12 688,00	10222	FC TVA	10 000,00
				Emprunt (réhabilitation mairie)	211 585,56
	Opérations nouvelles				
2151	Voirie 2025 (OP11)	27 000,00			0,00
2313	Réhabilitation Mairie	450 000,00			0,00
21	Acquisition matériel équipement (OP 53)	6 000,00			
2132	Achat maison	40 000,00			
2135	Gardes-corps	7 000,00			
	TOTAL OP REELLES	542 688,00		TOTAL OP REELLES	221 585,56
	Opération d'ordre :				
			024	vente biens	
			021	Autofinancement	231 391,12
40	Op ordre de transfert entre sections	0,00	O40	Op ordre de transfert entre sections	0,00
O41	Opérations patrimoniales	0,00	41	Op ordre de transfert entre sections	0,00
	TOTAL OP D'ORDRE	0,00		TOTAL OP D'ORDRE	231 391,12
	op ordre + op réelle	542 688,00		op ordre + op réelle	452 976,68
	TOTAL DEPENSES	588 288,00		TOTAL RECETTES	588 288,00

6 Vote participation école Payzac

Les communes participent au fonctionnement de l'école de Payzac en fonction du nombre d'enfants. Le montant par enfant a été augmenté 1200€/enfant (au lieu de 1000€ l'an dernier). La commune de Saint-Mesmin participera donc à hauteur de 12 000€.

7 Délibération pour demandes de subventions « Fonds Vert » et « FEDER » et « Fonds de concours »

Le Maire explique que dans la cadre du projet de rénovation de la Mairie, il serait intéressant de demander une subvention « Fonds Vert » et « FEDER ».

Il explique également, que dans le cadre de travaux de voirie, il serait bien de demander une subvention « fonds de concours » auprès de la CCILAP.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité autorise le Maire à demander une subvention « Fonds Vert », « FEDER » et « Fonds de concours ».

8 Affaires diverses : cérémonie 8 mai, marchés de pays, point travaux voirie

Manifestation à venir : Frotte à l'ail de l'ACCA le 1^{er} mai.

Les travaux de voirie et la commande de la rampe d'accès sont faits.

Cérémonie 8 mai à 11h. Des remises de décorations sont prévues. Une exposition de matériel militaire est organisée au Cantou.

Marché de pays : Tous les anciens commerçants sont maintenus mais nécessaire recherche d'autres commerçants pour étoffer l'offre, notamment poisson, fromages, fruits. Réflexion sur l'augmentation des tarifs pour équilibrer le budget et permettre de poursuivre sa démarche d'entraide et de convivialité au profit de nos habitants. Le pris du sou ruban est fixé à 1,25 €

Conseil Communautaire 1^{er} avril : Le budget de la CCILAP a été voté à l'unanimité.

SIAVSA 3 avril : Participation des communes 250€/ élève soit 4 000€ pour nos 16 enfants inscrits. (Augmentation de 220 € à 250 € par élève)

CICAC : Les associations Culture et Sport peuvent adresser une demande de subvention au CICAC à la hauteur de la subvention allouée par la commune (condition préalable à la demande CICAC), dans la limite de 1000€. Enveloppe CCILAP : 9 575 €

Le projet de réhabilitation du site de l'étang des forges devrait voir le jour en octobre 2025 avec un cheminement raccordant nos PDIPR.

Prochaines réunions :

10/04/2025 : Révision de la Convention Territoriale Globale (CTG)

18/04/2025 : Réunion pour la mise en place d'une ZPENS (zone de préemption des espaces naturels sensibles) au Puy des Ages avec le CEN NA.

Constat d'une mauvaise négociation des emprunts bancaires de plusieurs commissions auxquelles nous assistons. Besoin d'une compétence de courtage qui puisse être mise à disposition des collectivités.

Réflexion sur les ACC (Auto Consommation Collective) : installation de panneaux photovoltaïques ou rachat à un producteur local.. Pouya est chargé d'étudier ce projet en liaison avec le Maire.

Fin de la séance à 22h